Envoyé en préfecture le 11/06/2026
Reçu en préfecture le 11/06/2026
Publié le
ID : 035-213503535-20260605-2026_06_05_01-DE

VILLE DE EZIN le-Coquet

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU VENDREDI 05 JUIN 2026

NOMBRE

De Conseillers en exercice : 29

De Conseillers présents : 25

De votants : 26

L'an deux mille vingt-six, le cinq juin à dix-neuf heures, le conseil municipal de la Commune de Vezin-le-Coquet convoqué le vingt-neuf mai, conformément à l'article L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni à la Mairie, salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Paul Le Meut, Maire.

Étaient présents :

Mme AÏT ALI Aïcha - Mme AMBROISE Virginie - M. AUVÉ Samuel - M. BEAUSSIER Benoit - Mme BIDAN Florence - Mme BOUDET Christine - M. ERRAMI Noureddine - M. FEUNTEUN Gwenn - Mme FRIQUET Chantal - Mme GODIN MAILLARD Maryline - M. GREDOIRE Jordan - Mme HUTEAU Anaëlle - Mme LAHAYE Marie-France - M. LE MEUT Paul - Mme LEMESLE Catherine - M. MAROUZÉ Didier - M. MARTINE Gaëtan - Mme MIALON Mélissa - Mme O'BAVAMIAN Aurélie - M. PIGAL Sébastien - Mme QUELLEUC Martine - Mme QUÉMÉNER Aurélie - M. SCHLAGDENHAUFFEN Didier - M. THOMAS Yann - M. WACHTER Fabrice

Étaient absents :

M. BAH Abdoul - Mme BEAUSSIER Imène - Mme KULOVAC Ferzada - M. OLLIVIER Jean

Pouvoirs de vote :
Mme BEAUSSIER Imène à M. BEAUSSIER Benoit

Secrétaire :
M. SCHLAGDENHAUFFEN Didier

Envoyé en préfecture le 11/06/2026
Reçu en préfecture le 11/06/2026
Publié le
ID : 035-213503535-20260605-2026_06_05_01-DE

VILLE DE EZIN le-Coquet

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL VENDREDI 05 JUIN 2026

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Réf. : CBD/VLB/26/01

OBJET 5.3 – ÉLECTION DES DELEGUES TITULAIRES ET SUPPLEANTS EN VUE DES ELECTIONS SENATORIALES

EXPOSÉ

Vu le code électoral ;

Vu le décret n° 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu l'instruction n° NTP2611651C du 6 mai 2026 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants, et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux,

Vu l'arrêté préfectoral N°35-2026-05-18-00001 pris en date du 18 mai 2026 fixant le mode de scrutin ainsi que le nombre de délégués, délégués supplémentaires et de suppléants à désigner ou à élire pour l'élection des sénateurs d'Ille-et-Vilaine le 27 septembre 2026,

a) Composition du bureau électoral

M. Le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de :

Mme FRIQUET Chantal et Mme LAHAYE Marie-France

Mme HUTEAU Anaëlle et M. GREDOIRE Jordan.

La présidence du bureau est assurée par M. Le Maire.

M. SCHLAGDENHAUFFEN Didier a été désigné en qualité de secrétaire.

b) Les listes déposées et enregistrées :

Composition des listes :

Liste A : Mme QUÉMÉNER Aurélie – M. MARTINE Gaëtan - Mme AÏT ALI Aïcha - M. AUVÉ Samuel - Mme BIDAN Florence - M. FEUNTEUN Gwenn - Mme MIALON Mélissa

Liste B : Mme LAHAYE Marie-France - M. SCHLAGDENHAUFFEN Didier - Mme HUTEAU Anaëlle - M. BEAUSSIER Benoit - Mme QUELLEUC Martine - M. GREDOIRE Jordan - Mme GODIN MAILLARD Maryline - M. LE MEUT Paul - Mme O'BAVAMIAN Aurélie - M. PIGAL Sébastien - Mme FRIQUET Chantal - M. MAROUZÉ Didier - Mme KULOVAC Ferzada - M. ERRAMI Noureddine - Mme BEAUSSIER Imène - M. BAH Abdoul - Mme LEMESLE Catherine - M. WACHTER Fabrice - Mme AMBROISE Virginie - M. OLLIVIER Jean

Envoyé en préfecture le 11/06/2026
Reçu en préfecture le 11/06/2026
Publié le
ID : 035-213503535-20260605-2026_06_05_01-DE

VILLE DE EZIN le-Coquet

M. Le Maire rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales.

M. Le Maire indique que doivent être élus 15 délégués et 5 suppléants.

***c) Élection des délégués* titulaires**

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 26
- bulletins blancs ou nuls : 2
- suffrages exprimés : 24

Ont obtenu :

- ***liste A*** : 7 voix
- ***liste B*** : 17 voix

Le quotient applicable est : 24 / 15 = 1,6

La ***liste A*** obtient : 7 / 1,6 = 4,375 soit 4 sièges
La ***liste B*** obtient : 17 / 1,6 = 10,625 soit 11 sièges

Ainsi, 15 sièges ont été attribués.

M. Le Maire proclame les résultats définitifs :

Liste A : 4 sièges
Liste B : 11 sièges

d) Élection des délégués suppléants

Le quotient applicable est : 24 / 5 = 4,8

La ***liste A*** obtient : 7 / 4,8 = 1,45 soit 1 siège
La ***liste B*** obtient : 17 / 4,8 = 3,54 soit 4 sièges

Ainsi, 5 sièges ont été attribués.

M. Le Maire proclame les résultats définitifs :

Liste A : 1 siège
Liste B : 4 sièges

Envoyé en préfecture le 11/06/2026
Reçu en préfecture le 11/06/2026
Publié le
ID : 035-213503535-20260605-2026_06_05_01-DE

VILLE DE EZIN le-Coquet

Les sièges sont ainsi répartis :

Délégués		Suppléants
Mme QUÉMÉNER Aurélie	Mme QUELLEUC Martine	Mme BIDAN Florence
M. MARTINE Gaëtan	M. GREDOIRE Jordan	M. MAROUZÉ Didier
Mme AÏT ALI Aïcha	Mme GODIN MAILLARD Maryline	Mme KULOVAC Ferzada
M. AUVÉ Samuel	M. LE MEUT Paul	M. ERRAMI Noureddine
Mme LAHAYE Marie-France	Mme O'BAVAMIAN Aurélie	Mme BEAUSSIER Imène
M. SCHLAGDENHAUFFEN Didier	M. PIGAL Sébastien	
Mme HUTEAU Anaëlle	Mme FRIQUET Chantal	
M. BEAUSSIER Benoit		

Fait et délibéré en séance, le jour, mois et an ci-dessus,

Le secrétaire de séance,

Didier SCHLAGDENHAUFFEN

Le Maire,

MAIRIE de VEZIN-LE-COQUET Ille-et-Vilaine

Paul LE MEUT